

PPC interroge Damien SIBILLE, conseiller et représentant de parents d'élèves

Où vont nos écoles ?

PPC : Au dernier conseil, tu as souhaité engager une discussion sur l'avenir du RPI ?

DS : Bonjour. Avant de commencer, je précise que le RPI est le regroupement des écoles de Pouxoux et de Jarménil.

J'ai souhaité parler de ce sujet avec les autres conseillers municipaux, car il y a un mauvais vent qui souffle dans ce domaine. Depuis quelques années, le souhait de l'inspection académique se tourne (inévitamment ??) vers la décision de suspendre l'activité de l'école de Jarménil, compromettant alors le regroupement scolaire avec Pouxoux.

PPC : Les enfants de Jarménil vont-ils continuer à venir à Pouxoux ?

DS : Si l'école de Jarménil cesse son activité, deux solutions sont possibles (source inspection académique) :

- soit la mairie établit une convention avec une commune d'accueil afin de cadrer les frais de fonctionnement. Dans ce cas, les parents souhaitant faire changer leurs enfants d'école devront demander une dérogation et avoir les avis favorables des maires concernés.
- soit la mairie n'établit aucune convention, et laisse les parents choisir l'école de destination, sachant que la municipalité devra participer au frais de scolarisation de chaque élève, dans chaque commune.

Pour info, le libre choix au niveau de la carte scolaire est uniquement valable pour le second degré (donc à partir du collège).

Pour résumé, Jarménil n'est plus « tenu » de poursuivre sa route avec nous.

PPC : Quel serait l'impact en terme d'effectifs pour les écoles de Pouxoux ?

DS : Dans le pire des cas, je pense que nous pourrions perdre une classe en primaire et une en maternelle ! A l'heure actuelle, nous accueillons 33 élèves de Jarménil, toutes classes confondues.

Et ce n'est pas tout ... j'imagine que la garderie et la cantine scolaire perdraient également de leurs activités ; pourquoi cela n'aurait il pas de conséquences au niveau du personnel communal de ces organisations et des aide-maternelles ? Dans tous les cas, j'espère que nous arriverons à conserver ce si bel outil à Pouxoux et surtout dans l'état actuel des choses.

PPC : Peux tu rassurer tous les parents : Jarménil n'a pas envie de cesser cette collaboration ?

DS : Je ne peux pas me prononcer à la place de leurs représentants ; Monsieur HUC, maire de Jarménil, et ses conseillers prendront une délibération une fois toutes les possibilités étudiées. L'une d'entre elles, la plus probable, serait de se rapprocher d'Archettes. Les aspects financiers, tels que le prix de la cantine, le montant de la subvention du conseil général pour le transport scolaire ou encore le tarif des frais de scolarisation, vont être prépondérants.

Outre ces critères, Pouxoux et Jarménil ont toujours été historiquement très liées. Beaucoup d'habitants ont de la famille de part et d'autre de la Moselle, certains sont même natifs de l'autre rive et vice-versa.

Nous pouvons citer également d'autres entités que nous utilisons en commun : le cimetière et l'église, le Super U, les garages, les petits commerces, les associations ou encore la gare SNCF, etc.

PPC : Alors pourquoi tes inquiétudes (cf. question envoyée au dernier conseil municipal) ?

DS : Comme je le disais, Jarménil va choisir en fonction de plusieurs paramètres dont l'aspect financier. Pour le moment, il existe un petit différent, d'ordre financier justement, entre nos deux municipalités.

Je ne peux rentrer dans le détail, mais la commune de Pouxoux demande une participation financière à Jarménil pour toutes les dépenses liées à l'école maternelle (infrastructure, personnel communal, fournitures scolaires, etc.). C'est tout à fait légitime, et nos deux municipalités sont entièrement d'accord sur le principe, mais les montants facturés ainsi que les justificatifs sont sujet à débat.

Pour ma part, il s'agit avant tout d'un point de vue : Pouxoux et Jarménil n'ont pas le même potentiel fiscal et les infrastructures sont toutes sur notre commune.

Il n'y a pas cinquante solutions, nous devons remettre à plat cette convention en tenant compte de ces éléments afin que tout le monde puisse s'y retrouver et continuer à travailler sereinement ensemble.

PPC : Que va-t-il se passer maintenant ?

DS : Une partie du conseil municipal de Pouxoux, dont la liste minoritaire dont je fais partie (Pouxoux le Choix), souhaite bien sûr reconduire cette relation. D'autres conseillers ont des arguments divergents et sont plutôt indifférents au fait de se séparer de Jarménil.

Les deux communes souhaitent néanmoins se rencontrer en début d'année 2010 pour discuter. Nous en tirerons alors les conclusions, et délibérerons des actions à prendre lors d'un conseil municipal.

PPC : Enfin, qu'en pensent les représentants de parents d'élèves ?

DS : Nous en avons discuté il y a peu. Les parents ne sont bien entendu pas favorables à la fermeture de l'école. Nous cherchons dans un premier temps à réunir les bonnes informations (et ce n'est pas si facile !). Nous avons aussi évoqué la possibilité de nous faire entendre sur la fermeture de la classe.

PPC : Rendez vous en 2010 ?

DS : Oui et j'espère avec des réponses.